

François Humbert, orthopédiste méconnu, initiateur du traitement curatif des “boiteux” *

par Antoine DESSEAUX **

avec la collaboration de Michel PIONNIER, Bernard GUILLEMIN,
Alain Charles MASQUELET, Didier MAYNART
et Frédéric DUBRANA



Fig. 1 : *Portrait de François Humbert, par Louis Bouchot (huile sur toile) (Collection Musée Barrois, Bar-le-Duc,-France).*

François Humbert (1776-1850) a créé en 1817 le premier établissement orthopédique de France, en plein essor de l'orthopédie française. Passionné par les bossus et les boiteux (1), il prend en charge des luxations congénitales de hanche (LCH) et des scoliozes, pendant près de 30 ans. Ses travaux ont marqué son époque aux côtés, notamment, de Pravaz (1791-1853). Son œuvre nous est parvenue sous la forme d'ouvrages mêlant textes et schémas, mais aussi de modèles réduits de ses “machines”. Bien qu'il ait été le premier à défendre fermement et à illustrer la notion de curabilité de la luxation congénitale de hanche, son œuvre est passée rapidement dans l'oubli après sa mort.

* La séance prévue pour novembre 2015 n'ayant pu avoir lieu, nous en publions les quatre textes hors communication.

** 41, rue Louis Pasteur, 29200 Brest. antoine.desseaux@gmail.com.

Introduction

Essor de l'orthopédie européenne et surtout française du début du XIX^{ème} siècle

François Humbert est né en 1776, une période où les sciences médicales, propres aux difformités du corps se structuraient. Les idées de prise en charge thérapeutique foisonnaient également. Ainsi, en 1741, Nicolas Andry crée le mot d'orthopédie dans son traité *L'orthopédie ou l'art de prévenir et de corriger dans les enfants les difformités du corps* (2). Il utilise ce mot pour exprimer en un unique mot l'idée d'“enseigner divers moyens de prévenir et de corriger dans les enfants les difformités de corps”.

Orthopédie vient du grec “orthos”, qui signifie droit, exempt de difformités, qui suit la rectitude, et de “paidion”, qui signifie enfant. Cette dénomination de la science des difformités du corps fut suivie par l'ouverture du premier établissement orthopédique européen en 1780 à Orbe (Suisse), par Jean Venel, puis par de nombreux centres à la fois à Paris et en province.

Cette période fut marquée par l'émergence de nombreuses théories sur les difformités. Proches ou plus abouties que la précédente, elles étaient souvent présentées en opposition les unes avec les autres. En 1813, Louis d'Ivernois ouvrit son centre de consultation à Paris. Il prenait en charge notamment les pieds bots, pour lesquels il utilisait le sabot de Venel. D'Ivernois préférait la dénomination *orthosomatique* (correction du corps) plutôt qu'*orthopédie* pour définir son institution. En 1817, Humbert créa l'Établissement orthopédique de Morley (Meuse), où des adolescentes étaient hospitalisées pour une scoliose ou une luxation de hanche. Il fut suivi en 1823 de Guillaume Jalade-Lafond et de Vincent Duval, qui créèrent leur institut à Paris. Puis en 1825, ce fut au tour de Jacques Mathieu Delpech d'inaugurer sa clinique à Montpellier, connu qu'il était notamment pour ses travaux sur les scoliozes et les pieds bots. Il parlait quant à lui d'*orthomorphie*. Et enfin, en 1835, Charles-Gabriel Pravaz créa son Établissement orthopédique et pneumatique à Lyon. Toutes ces créations de centres orthopédiques sont l'illustration des profonds changements dans la médecine de l'époque.

Mutation d'une médecine “au chevet” à une médecine hospitalière

La création de l'établissement orthopédique de Morley s'inscrit dans une mutation de l'exercice médical. En 1791, l'État demande la création et l'organisation d'établissements généraux des secours publics, pour élever les enfants abandonnés, soulager les pauvres infirmes. Puis en 1792, il définit le monopole de l'exercice médical et accorde aux médecins l'exclusivité de la santé, du malade et de la maladie, centrée sur un savoir spécifique, spécialisé. Dans les années qui suivent ces lois, de nombreux établissements médicaux voient le jour. Puis en 1796, apparaît une législation hospitalière générale à tous les hôpitaux du pays, qui sont placés sous la surveillance d'une commission désignée par l'autorité municipale. C'est ainsi qu'en 1802, le Couvent-hôpital de l'Enfant Jésus est transformé en Hôpital des Enfants Malades, où Jules Guérin fonda l'École orthopédique de l'Hôpital des Enfants Malades. En plus des hôpitaux, plusieurs établissements sont créés et vont pour l'essentiel concerner l'orthopédie. Vers 1830, on dénombre 8 à 10 établissements orthopédiques rien qu'à Paris, alors qu'au début du siècle il n'y en avait pas un. Le XIX^{ème} siècle est pour certains, comme Borsa, et Michel (3), le siècle de “l'échec médical”, marqué d'un fort empirisme, où la supériorité thérapeutique de la médecine officielle sur les pratiques populaires et traditionnelles n'est pas encore démontrée. Pour Léonard, “le choix pour le patient entre médecine populaire et médecine officielle a été durablement le choix entre deux impuissances” (4). La démarche d'Humbert, de partir de l'observation des difformités, de leur compréhension pour venir

appliquer des forces mécaniques afin de corriger celles-ci puis de conserver le bénéfice obtenu, s'inscrit dans une démarche scientifique. Cette évolution de la médecine n'est pas française, mais européenne, voire mondiale. John Shaw (1792-1827) en Angleterre et Buckminster Brown (1819-1891) aux États-Unis (Boston) créèrent eux aussi leur établissement (5).

Une meilleure diffusion du savoir, une démarche de plus en plus scientifique

Les évolutions de la médecine de l'époque sont également accompagnées d'une évolution dans la communication et la diffusion des connaissances médicales. Avant le XIX^{ème} siècle, on retrouve de nombreux ouvrages relativement longs, faisant référence à une méthode diagnostique ou thérapeutique. La publication d'un ouvrage achevait le travail de nombreuses années. Les livres d'Humbert laissent autant la place aux principes thérapeutiques qu'aux études de cas cliniques. Cela illustre la mutation de la société de l'époque où l'on passe d'un médecin jugé sur le talent de combattre la maladie et non plus sur la science qui permet de la reconnaître. On remarque une spécialisation d'Humbert et de son établissement qui s'inscrit également dans la mutation de la pratique médicale. Dès 1817, le *Dictionnaire des Sciences Médicales* donne le concept de spécialisation avec la nécessité de séparation des malades en fonction de leur pathologie afin d'accroître leur chance de guérison. Gregory Quin parle de l'essor d'un "marché du redressement du corps" dans les années 1830 en lien avec l'affirmation d'un habitus social bourgeois (6).

Pravaz écrit qu'"un homme, peu connu ailleurs que dans son pays, la [= orthopédie] pratiquait, pour ainsi dire, en secret, se refusant, par modestie, à faire part au public des améliorations pourtant remarquables qu'il introduisait dans cette branche importante de l'art de guérir" (7). Il regrette dans cette phrase la publication tardive et la mauvaise diffusion de l'œuvre de Venel sur sa manière de prendre en charge les pieds bots, la scoliose et autres difformités. Cette lenteur dans la diffusion et la mise en pratique de nouvelles méthodes conduit même certains patients à reproduire et traiter eux-mêmes d'autres patients. Ainsi, Milly, après son traitement en Allemagne par Heine au centre de Wurtzbourg, repartit en France avec des schémas des "machines" et créa à son tour un établissement à Chaillot. Ces appareils ressemblaient à ceux de Venel avec quelques modifications apportées par Heine (8).

On passe également de la publication quasi exclusive d'ouvrages majeurs, relativement indépendants des uns des autres, faisant référence aux théories précédentes, à une multitude d'écrits s'intéressant non seulement aux anciennes théories, mais aussi aux théories actuelles et à la confrontation des idées entre contemporains. On retrouve ainsi des écrits comme *La Gazette Médicale de Paris* créée en 1830 par Guérin, le *Journal de Chirurgie* créé en 1841 par Malgaigne, de nombreux compte rendus d'ouvrages demandés par une société savante à un expert et bien d'autres écrits dans lesquels s'exposent les principes de traitement propres à l'auteur.

François Humbert (1776-1850) et son œuvre

Un orthopédiste, sans doctorat en médecine: une formation "médicale" tourmentée par la Révolution

François Humbert naît, à la veille de la Révolution, en 1776, dans une famille bourgeoise, à Châlons-en-Champagne. Il montre une passion naissante pour la mécanique, en reproduisant par exemple, les installations de la sonnerie du clocher de la cathédrale de sa ville (9). Jusqu'à 18 ans, il suit dans cette ville des études primaires chaotiques, au gré

des mésententes de ses parents et des épisodes révolutionnaires. Sans goût pour les études, ne fréquentant que les enseignements dispensés gratuitement, il quitte le collège, avec une connaissance imparfaite de la langue française. C'est alors qu'en 1794 il entre à l'hôpital militaire de Châlons-en-Champagne, à contrecœur, avec, déclare-t-il, une véritable phobie des cadavres (10). Sa carrière militaire lui permet d'atteindre le grade de chirurgien de deuxième classe ; elle s'arrête en 1800 avec son départ de l'Armée. Entretemps, il a enseigné comme assistant dans un amphithéâtre d'anatomie parisien aux côtés du Dr Hutier. Après un retour à ses origines à Châlons, où il dispense un cours public et gratuit d'anatomie, il s'installe comme officier de santé dans la Meuse, à Ancerville, village natal de son père.

En 1802, il épouse Jeanne de Fleury, jeune fille de Morley, petit village distant d'une vingtaine de kilomètres, dont il deviendra maire, 10 ans durant. Profitant de la notoriété de la famille de son épouse, il s'y installe et y poursuit son activité d'officier de santé. De 1805 à 1810, il exerce en parallèle comme chirurgien en chef de l'hospice civil et militaire de Joinville (Haute-Marne) et comme enseignant d'anatomie. Humbert n'était donc pas docteur en médecine, mais officier de santé. Ceci s'explique par les modifications post-révolutionnaires dans l'enseignement de la médecine, avec la liberté de se former dans les hôpitaux civils et militaires ou par compagnonnage, de 1791 à 1836.

Un homme soucieux de soigner "l'incurable"

En 1835, la publication de *Essais et observations sur la manière de réduire les luxations de l'articulation fémorale* (11) a entraîné de nombreux commentaires enthousiastes mais aussi négatifs. En effet, montrer le caractère curable, réductible d'une luxation de hanche s'oppose à la pensée de l'époque du caractère incurable, attribué à cette pathologie, comme Humbert l'explique dans l'avertissement au début de son ouvrage. Humbert explique aussi qu'à ses débuts en 1817, en examinant "un enfant atteint d'une luxation spontanée de la cuisse [...] depuis huit ou dix mois [...] et en "appuyant mon jugement sur l'état actuel de la science, je fis ce qu'auraient fait nos plus habiles praticiens, je renvoyai le malade en déclarant la maladie incurable" (11).

Après 18 ans d'expérience, soit en 1835, Humbert exprimait l'évolution de son point de vue : "Ainsi se trouve détruit par les faits, ce point de doctrine que nous avons signalé l'irréductibilité des luxations après quelques mois d'existence; ainsi se trouve établie une vérité nouvelle et tout opposée, leur réductibilité quelle que soit leur ancienneté, fussent elles même congénitales, vérité bien consolante pour l'humanité, bien glorieuse pour la science qui voit avec orgueil son domaine s'agrandir" (11). À noter que la LCH n'avait été définie que quelques années plus tôt, en 1826, par un traité de Dupuytren (12). Cette capacité à remettre en cause les considérations de l'époque était en lien avec une grande inventivité. Ainsi, dans ses *Mémoires*, Humbert raconte comment l'idée de l'hybomètre lui est venue, au petit matin d'un premier jour de l'an, "juste" en inclinant son corps de droite à gauche dans son lit. Après deux heures de réflexion, il construisit le bâti de cet appareil en morceaux de papier et de cire. Il raconte également qu'à peine l'appareil schématisé, son mécanicien avait été appelé pour le construire en taille réelle. Cet appareil de mesure avait pour but de repérer la position du bassin et des membres, afin d'authentifier les modifications apportées par les traitements donnés (10).

Morley, premier établissement orthopédique français

En 1816, à l'heure où sa patientèle d'officier de santé diminue fortement du fait d'une concurrence nouvelle, due aux licenciements d'une partie des médecins de l'armée, François Humbert réfléchit à de nouvelles activités, plus en lien avec ses penchants.

Marqué par la lecture de l'ouvrage du docteur J.-C. Galés, sur l'utilisation des fumigations, il pense ouvrir dans un premier temps un établissement de bains de vapeur (13). Il commence, après de nombreuses hésitations, un traitement sur un garçon de 10 ans, ayant une luxation congénitale de hanche. Il fait usage à la fois de bains de vapeur et de moyens mécaniques de son invention. Après quelques semaines de traitement, le patient commençait à marcher sans claudication. Le docteur Champion, médecin reconnu de Bar-le-Duc à l'époque, assiste aux soins donnés au jeune garçon et finit par encourager la poursuite de tels traitements (11). Fort de ce succès, il ouvre officiellement en 1817, l'établissement orthopédique de Morley.

Réservée aux jeunes filles, comme la plupart des établissements de l'époque, la maison de Morley connaît un véritable essor. Exceptionnellement, les garçons étaient reçus et soignés (certainement dans d'autres bâtiments du village). En dix ans, François Humbert annonce avoir accueilli plus de 200 patientes (14). Les visiteurs parlent en général d'une vingtaine de jeunes filles présentes, entre treize et dix-neuf ans (15). Ces patientes étaient essentiellement atteintes d'une scoliose ou d'une luxation non traumatique de hanche. Elles étaient originaires "non seulement de tous les coins de la France, mais encore de pays étrangers, tels que la Suisse, la Bavière, la Transylvanie, les Pays-Bas, l'Écosse, l'Irlande, l'Angleterre et le Portugal" (16).

Le décès de son fils unique, Jules, docteur en médecine et associé à l'établissement, en 1844, alors que François Humbert est âgé de 68 ans, est le prétexte à la fermeture définitive des portes de l'établissement de Morley en 1846.

Des traitements lourds dans le respect des patients

La théorie du traitement des luxations de hanche par Humbert repose sur plusieurs principes. "Rien ne résiste à ses forces sagement calculées et si, ce qui arrive presque toujours, la nature conserve aux os les rudimens de leurs formes respectives, de manière à ce qu'une fois replacés, ils puissent être maintenus en contact, l'art viendra seul à bout du reste et les luxations les plus anciennes seront réduites et la réduction consolidée" (11). En plus des moyens mécaniques, l'hydrothérapie était répandue à l'époque, notamment par le docteur T. Rapou (17), de Lyon. Humbert a souhaité allier ces deux thérapeutiques.

Les traitements étaient mis en œuvre jour et nuit par le personnel de l'établissement de Morley. Un cérémonial bien défini rythmait chaque journée. Au petit matin, un bain accompagné d'émollients puis de fortifiants était réalisé. Puis la journée se déroulait dans les appareils diurnes, les "fauteuils orthorachidiques". "Elles sont installées en position assise devant un pupitre, avec la possibilité de disposer d'un "ouvrage à l'aiguille, de broderie, papier pour dessiner et pour écrire..." (14). Une promenade dans un chariot ou à l'aide de béquilles était proposée le matin et le soir, permettant de profiter de la vallée de la Saulx, rivière passant par le village de Morley. Si le temps ne le permettait pas, des jeux étaient organisés. La nuit, les patientes étaient repositionnées dans leur lit respectif. Bien que l'installation des jeunes femmes nécessitât de l'aide et de la précision, celles-ci pouvaient moduler les forces appliquées, voire s'extraire de la machine selon leur volonté. Humbert se refusait à ce qu'elles soient prisonnières. Le Dr Fodéré confirme que, lors des visites, les patientes étaient souriantes, ne souffraient pas et dormaient bien (18). Cette implication dans le traitement était nécessaire pour accepter d'endurer douze à dix-huit mois de traitement. Une telle durée se justifiait mécaniquement pour étirer les parties molles et obtenir une stabilité de la réduction.

Dans *Le Constitutionnel* du 29 juin 1822, l'article cite trois cas de patientes en phase de guérison et termine en vantant les appareils utilisés. "Les appareils de M. Humbert sont simples et ingénieux : ils n'ont rien de commun avec les corsets, ni avec les fauteuils des anciens et des modernes ; ils varient pour chaque individu ; ils ne sont ni douloureux, ni même incommodes ; seulement ils exigent cette sagacité qui sait prévenir les plus petits dérangements..." (20). Les "machines" étaient conçues sur place, dans un atelier installé dans les dépendances du centre. Elles étaient réalisées par Damas Pionnier, mécanicien. Leur conception faisait appel entre autre à la menuiserie. L'une des difficultés consistait à exercer des forces mécaniques suffisantes, pour obtenir une réduction de la difformité, mais tolérables pour le patient. La proximité de l'atelier permettait également de modifier ces appareils rapidement, afin de les améliorer ou de les adapter à la nouvelle morphologie du patient.

La réduction d'une luxation de hanche faisait appel aux lits orthopédiques, permettant d'étirer les tissus pendant quelques jours à quelques mois. Puis la réduction à proprement parler se faisait à l'aide d'une machine appelée "appareil extenseur", composée outre de l'appareillage d'extension, d'une planche en arc de cercle. Il réalisait alors une abduction de hanche associée à une pression vers le bas et le dedans du grand trochanter par manœuvres externes. Humbert confirmait la réduction par la perception d'un ressaut. Une mise en traction était poursuivie, le temps de stabiliser la réduction, avant de reprendre la marche avec l'aide de béquilles notamment.

Les machines pour les difformités de la colonne vertébrale sont répertoriées minutieusement, avec des schémas légendés, dans *De l'emploi des moyens mécaniques et gymnastiques dans le traitement des difformités du système osseux* (21). La mise en œuvre de machines qui appliquaient des forces sur le corps des patients nécessitait une grande rigueur. François Humbert disait alors : "Ingénieux que nous sommes à expliquer nos revers autrement que par notre propre faute, souvent nous en accusons les instruments qui nous ont servi et nous les rejetons. Mieux vaudrait en accuser la manière dont nous nous en sommes servis, profiter de l'expérience et ne pas sacrifier à notre amour-propre les intérêts de l'humanité" (21). La méthodologie rigoureuse employée par Humbert s'opposait au caractère empirique de beaucoup de traitements de l'époque. Le récit de la thérapeutique mise en œuvre semble conforme au modèle idéal défini plus tard par Claude Bernard. Ainsi, il portait un regard critique sur les médecins qui semblaient trop souvent dans le "psychomagique", plutôt que de défendre une thérapeutique fondée sur l'observation et la pratique quotidienne, où la relation avec le malade est indispensable pour analyser et surveiller les effets des médicaments et des méthodes thérapeutiques proposées. Ces thérapeutiques innovantes s'inscrivent dans l'expérience médicale, loin du concept d'expérimentation (22). Humbert accordait à la gymnastique une place dans la prévention primaire et secondaire des difformités mais pas dans le traitement des formes avancées (21).

Un homme et son œuvre entre oppositions et félicitations

Ses difficultés à entreprendre et à diffuser ses traitements sont bien illustrées par cette citation de 1835 : "L'auteur d'une découverte (...), si son astre ne l'a pas fait naître en hauts lieux (...), s'il ne trouve pas assistance et protection, (...) aura sacrifié une partie de sa fortune et nombre d'années de sa vie, on ne lui en tiendra nul compte; ses intentions seront mal interprétées, et sa découverte contestée avec une opiniâtre persévérance, trop heureux s'il ne la voit pas enfin rejetée comme le rêve d'un esprit chimérique (11)".

Ainsi, régulièrement, tout au long de sa carrière, il est critiqué tant sur ses inventions, ses traitements, ses guérisons supposées, que sur sa moralité.

L'établissement de Morley intégrait un théâtre, pour une occupation traditionnelle des résidentes de Morley. La mise en scène d'un prêtre dans une pièce aurait provoqué l'ire des ecclésiastiques et le préfet aurait même ordonné sa destruction. Quelques années après, un nouveau théâtre fut aménagé, après s'être assuré au préalable d'appuis politiques. En 1824, une nouvelle accusation, plus grave, est lancée : on l'accuse d'atteinte aux bonnes mœurs. Après enquête par le docteur Brion de Saint-Mihiel, sur ordre du préfet, ces médisances furent infirmées (23). L'hybomètre, appareil créé pour mesurer objectivement les changements de position du bassin et du reste du corps, avant et après traitement, lui occasionna des critiques similaires. Dans ses *Mémoires*, il raconte comment la prise de mesures d'une de ses patientes, nue, en présence de "trois dames", a suscité des réactions au sein même de son établissement. Plusieurs mois seront nécessaires avant qu'il se réserve de cet appareil (24). 1824 fut également une année de reconnaissance avec le mémoire des docteurs Fodéré et Scoutetten, jury médical départemental, qui reconnaît la valeur de la méthode prônée par Humbert (15). Scoutetten va même jusqu'à "féliciter M. Humbert des interventions nouvelles qu'il vient d'appliquer à la guérison d'une difformité contre laquelle l'art se trouvait presque toujours impuissant (25)".

Le *Journal des Débats*, du 4 juillet 1829, publie la lettre de M. de Lavigne, surintendant militaire ayant confié son fils pour une luxation de hanche. "C'est [...] M. Humbert qui est le créateur du premier établissement orthopédique, formé[...], qui conserve la supériorité que lui donnent son ancienneté, le génie de son auteur, et surtout les cures presque merveilleuses qu'il a opérées, et qui s'élève à plus de deux cents" (26).

Mais, la publication d'un pamphlet anonyme en 1826, sur les progrès récents de l'orthopédie, éreinte l'établissement de Morley et celui qui l'anime. "Un M. Humbert a ouvert au milieu des bois du département de la Meuse (à Morley) une arène [...] pour guérir toutes les infirmités humaines. [...] Les accessoires mis en usage par M. Humbert sont un fauteuil, des béquilles qui ne sont d'aucune utilité, des bains et des douches de vapeurs et des manipulations qui ne servent pas davantage aux malades" (27).

Sa carrière est couronnée par l'attribution en 1829 de la Légion d'honneur. Le préfet de la Meuse le qualifie alors d'"homme simple, sans charlatanisme, [...] entièrement livré aux soins de ses nombreux malades et à l'administration de son établissement qui s'accroît sans cesse et auquel il ajoute d'année en année tout ce qui peut-être utile ou même agréable à ses pensionnaires" (28). Humbert reçoit également en 1836 le prix Monthyon, lancé par l'Académie royale des sciences, avec l'*Essai et observations sur la manière de réduire les luxations spontanées de l'articulation ilio-fémorale*, méthode applicable aux luxations congénitales et aux luxations anciennes par cause externe, ainsi qu'une visite de l'établissement (29).

La plupart de ses contemporains, notamment Pravaz (30) et Malgaigne (31), considéraient qu'Humbert traitait "partiellement" la luxation de hanche, en abaissant le fémur sans réduction articulaire. Malgré toutes les controverses, les contemporains de Humbert reconnaissent la valeur de ses travaux sur la luxation congénitale de hanche. En plus de créer un espoir pour les patients atteints de cette pathologie, qui se tournaient bien souvent vers des charlatans, il a suscité l'intérêt de ses confrères pour cette pathologie et l'émergence de traitements curatifs. Pravaz, en 1838, va jusqu'à dire que le "travail [d'Humbert] a imprimé à l'orthopédie le progrès le plus remarquable que cette branche

de l'art ait fait depuis longtemps (32)". De même, Pariset disait dès 1836, lors de son éloge au baron Dupuytren : "Humbert qui a osé faire ce que personne, pas même Bichat, n'osait imaginer, et vaincu des difficultés devant lesquelles s'est arrêté Dupuytren" (33).

Notre regard du XXI^{ème} siècle nous laisse perplexe quant aux traitements proposés sans avoir ni cadre nosologique précis ni bilan de l'état osseux préthérapeutique. En effet, la description des luxations de hanche fait évoquer parfois une luxation de hanche congénitale, mais aussi une luxation post arthrite septique (tuberculose très fréquente à l'époque). De même pour les scoliozes où n'est que peu mentionnée la distinction entre scoliose idiopathique et scoliose secondaire, notamment à une tuberculose vertébrale (mal de Pott). On peut également s'interroger sur la réductibilité et la stabilité d'une luxation de hanche avec absence de congruence articulaire chez nombre de patients. Seul l'examen clinique permettait de suspecter l'origine de la déformation sans aide d'examen paraclinique. L'essor de la radiographie n'a eu lieu qu'après 1895 et la découverte des rayons X par Wilhelm Röntgen.

Un homme et son œuvre passés dans l'oubli, mais un patrimoine historique unique

François Humbert a inlassablement communiqué sur ses découvertes et ses procédés. Ne maîtrisant pas correctement l'écrit, il s'associa le docteur Nicolas Jacquier pour la rédaction de ses ouvrages. Dans les années 1830, il publia plusieurs ouvrages qui lui procurèrent beaucoup d'admiration mais aussi des critiques de ses détracteurs. Ces livres présentaient les "machines" construites, dans leur moindre détail, mais aussi les résultats obtenus sur certaines de ses patientes. Cela lui permit de faire connaître ses travaux auprès de ses confrères, de participer à l'effervescence de l'orthopédie française. Il était membre des sociétés de médecine de Lyon, Toulouse, Marseille, Grenoble et de plusieurs autres sociétés savantes où ses travaux étaient lus, exposés et discutés (34). Décrit par certains, admiré par d'autres confrères de son époque, il était porteur d'espoir pour les patients atteints de difformités. Les publications mettant en doute ses résultats le marquèrent profondément, même s'il avait conscience de l'importance de son travail pour les générations futures.

De l'œuvre de Humbert, il reste à l'heure actuelle les différents ouvrages qu'il a publiés, ses *Mémoires*, une partie de l'établissement de Morley transformé en logements, quelques curiosités mobilières qu'il collectionnait, mais surtout des modèles réduits de ses machines. Humbert avait fait réaliser, en plus de la publication de schémas précis et annotés, de nombreuses maquettes de celles-ci, ce qui permettait à la fois d'illustrer sa technique devant ses visiteurs, mais aussi de les exposer dans différents rassemblements comme l'Exposition Publique des Produits de l'Industrie Française de 1834 à Paris (35). Chaque machine était adaptée à chaque patient, en partant d'une base commune de lit ou de fauteuil. "Elles sont aussi variées que les cas auxquels elles s'appliquent, et tous les jours on peut se trouver dans la nécessité d'ajouter à leurs modifications" (9). Le 30 mai 1834, dans la *Gazette Médicale de Paris*, un article fait référence à ces machines, "terriblement savantes et compliquées, qu'il n'y a que les initiés qui puissent s'en expliquer l'usage et les fonctions" (36). Pravaz, lors de la séance du 22 janvier 1838 de la Société de médecine de Lyon, exprime également la complexité des machines : "déploiement de cordes, de poulies, de leviers dont un atlas de plusieurs planches suffit à peine à donner une idée incomplète" (32). Conservées sous forme de 38 modèles réduits, de belle facture, constitués principalement d'éléments en acajou, de pièces en laiton, tissus et ficelles, elles ont été données en 1850 au Musée du Barrois par la belle-fille de Humbert comme objets de curiosité. Ces maquettes sont une illustration des traitements proposés

au début du XIX^{ème} siècle pour la LCH et la scoliose. Des moulages en cire de bassins de certaines patientes de Humbert ont été réalisés mais n'ont pas traversé les années avec autant d'aisance que les maquettes. Certains de ces moulages avaient rejoint la collection du musée Dupuytren, avec l'appui d'Orfila (37).

Suite historique

Pravaz ajoutait à l'extension continue (8 à 10 mois) un chariot roulant mis en mouvement par un système de levier à pédales et imprimant à la cuisse des mouvements de flexion et d'extension. Cela devait permettre au paléo-cotyle de se creuser. Un tel traitement nécessitait environ deux ans avant que la patiente puisse reprendre une marche avec appui sur le côté traité. Paci (de Pise) en 1888 et Lorenz en 1896 reprirent le procédé en le modifiant légèrement afin de fixer la hanche réduite. Paci travailla sur la circumduction fémorale. Lorenz, longtemps attaché à la réduction sanglante, finit par prôner la réduction non sanglante. Les différents travaux publiés sur la LCH vont dans le même sens. Le traitement orthopédique est long (environ deux ans), dès lors que le traitement commence avec une luxation fixée, et la réduction est parfois instable. Le traitement chirurgical de réduction sanglante est une chirurgie lourde pour l'époque avec des complications fréquentes à l'époque (de 8 à 23% de décès) (38) et des résultats fonctionnels imparfaits.

La fin du XIX^{ème} siècle est marquée par l'amélioration des techniques orthopédiques, mises en œuvre progressivement dès les premiers mois de vie et non plus à l'adolescence. Le diagnostic précoce de cette pathologie s'impose, défendu par Roser dès 1879, puis Kirmissso. Le caractère très contraignant et l'amélioration de la sécurité opératoire et péri-opératoire du traitement orthopédique ont conduit à l'avènement du traitement chirurgical dans les formes avancées. Les premières chirurgies portaient sur la notion de rétraction des muscles péri-articulaires avec la réalisation de ténotomies. Avec l'évolution des techniques et une meilleure sécurité opératoire, les techniques suivantes visent à corriger l'incongruence articulaire au niveau osseux.

Conclusion

Humbert, découvreur solitaire, isolé, a marqué la prise en charge de la maladie luxante de hanche en France, par l'intérêt qu'il a suscité sur cette pathologie auprès de ses confrères. Face aux accusations répétées, seule sa personnalité forte et passionnée lui permit de garder la constance dans son projet. Ses détracteurs lui accordent le mérite d'être source de progrès pour l'art orthopédique. Les 38 maquettes des différents appareils orthopédiques utilisés dans son établissement de Morley constituent l'un des plus importants, si ce n'est le plus important, patrimoine historique de l'orthopédie du début du XIX^{ème} siècle (39).

NOTES

- (1) DUBRANA Frédéric - *LES BOITEUX. Mythes, génétique et chirurgie*, L'Harmattan, Paris, 2011.
- (2) De BOISREGARD Nicolas ANDRY - *L'orthopédie ou l'art de prévenir et de corriger dans les enfants les difformités du corps*, Alix, Bruxelles, 1741.
- (3) BORSA S., Michel C.R. - *La vie quotidienne des hôpitaux en France au XIX^{ème} siècle*, Hachette, Paris, 1985.
- (4) LÉONARD. J, BENICHOU. C & PETER. J P. - *Médecins, malades et société dans la France du XIX^{ème} siècle*, Sciences en situation, Paris, 1992.
- (5) MOSTOFI. S B. - *Who's Who in Orthopedics*, Springer Science & Business Media, 2005.
- (6) QUINN G. & BOHUON A. - *L'exercice corporel du XVIII^{ème} siècle à nos jours*, p 91, Glyphe.

- (7) PRAVAZ C. G.- “ Méthode nouvelle pour le traitement des déviations de la colonne vertébrale, précédée d’un examen critique des divers moyens employés par les orthopédistes modernes”, *Journal complémentaire du Dictionnaire des Sciences Médicales*, volume 28, p. 162, Panckoucke, 1827.
- (8) MALGAIGNE J.-F. - *Leçons d’orthopédie professées a la Faculté de médecine de Paris*, Delahaye, Paris, 1862.
- (9) JEANNIN H. - *Notice biographique, M. François Humbert*, 1854.
- (10) HUMBERT F. - *Autobiographie de François Humbert*, non publiée.
- (11) HUMBERT F. - *Essai et observations sur la manière de réduire les luxations spontanées ou symptomatiques de l’articulation ilio-fémorale....*, d’Olincourt, Bar-le-Duc, 1835.
- (12) DUPUYTREN - Mémoire sur un déplacement original de la tête des fémurs, *Répertoire gen. d’anat. et physiol.*, 2, 151.
- (13) GALES J.-C. - *Mémoire et rapports sur les fumigations sulfureuses appliquées au traitement des affections cutanées et de plusieurs autres maladies*, de l’imprimerie Royale, chez l’Auteur, 1816.
- (14) HUMBERT F. - *De l’emploi des moyens mécaniques et gymnastiques dans les traitements des difformités du système osseux*, J.-B. Baillière, Paris, 1836.
- (15) *Journal complémentaire du dictionnaire des sciences médicales*, Panckoucke, Paris, 1824.
- (16) Lettre du Conseil Municipal de Morley du 21 juin 1835, Archives départementales de la Meuse, 8 J 20.
- (17) RAPOU T. - *Essai sur l’atmidiatricque, ou médecine par les vapeurs, avec des gravures et la description d’un nouvel appareil fumigatoire*, Gabon, Paris, 1819.
- (18) *The Lancet London : A Journal of British and Foreign Medicine, Surgery, Obstetrics, Physiology, Chemistry, Pharmacology, Public Health and News*, 1827.
- (19) PHILIPPEAUX R. - *Traité De Thérapeutique De La Coxalgie*.
- (20) Article du 29 Juin 1822, *Le Constitutionnel*. (1822).
- (21) Humbert F. - *Traité des difformités du système osseux, tome 2*, Baillière, 1838.
- (22) DUBRANA F. - *L’expérience chirurgicale: de la vivisection... à l’expérimentation*, Paris, L’Harmattan, 2014.
- (23) Dr BRION - Rapport du Dr Brion au préfet, Archives de la Meuse 262M2.
- (24) HUMBERT F. - Extrait de ses Mémoires, sur l’hybomètre. Archives Départementales de la Meuse 8J18.
- (25) SCOUTETTEN M. - *Archives Générales de Médecine*, Série 1, N°6, 1824.
- (26) DE LAVIGNE - Lettre de M. de Lavigne. *Journal des débats*, 1829.
- (27) ANONYME - *La vérité sur les progrès récents de l’orthopédie... par un Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, de Feugueray*, Gabon, Paris, 1826.
- (28) Préfet de la Meuse. Archives Nationales, Leonore, LH/1325/23. (1829).
- (29) *L’expérience: journal de médecine et de chirurgie*. 1839.
- (30) PRAVAZ C. G. - *Du traitement de la luxation congénitale du fémur*, *Bulletin de l’Académie nationale de médecine*, 1838.
- (31) MALGAIGNE J.-F. - *Traité des fractures et des luxations*, chez l’auteur, 1855.
- (32) PRAVAZ C. G. - *Rapport sur l’ouvrage de M. Humbert, présenté à la Société de médecine de Lyon, par le Dr Pravaz, le 22 janvier 1838*, impr. de Barret, Lyon.
- (33) PARISET - *Éloge au baron G. Dupuytren, lu le 9 Août 1936, publié dans le volume 5 des mémoires de l’Académie Royale de Médecine*.
- (34) Diplômes - Archives Départementales de la Meuse 8 J 21.
- (35) HUMBERT F. - *Exposition publique des produits de l’industrie française, 1834. Notice sur les appareils et machines exposés dans la salle n° 1, section 24 : inventés par M. Humbert père et employés dans l’établissement orthopédique fondé par lui à Morley dès l’année 1817*. (F. Gigault d’Olincourt).
- (36) ANONYME- “Promenade médicale à l’exposition de l’Industrie”, *Gazette médicale de Paris le 30 mai 1834*, p. 339.

- (37) ORFILA - Lettre d'Orfila à Humbert au sujet d'un bassin en cire (1836).
(38) BOUREAU - *De la valeur du procédé de Lorenz, de l'opération sanglante de Hoffe et des appareils orthopédiques dans le traitement des luxations congénitales de la hanche*, Maloine, Paris, 1904.
(39) Signalons que, pour en conserver le souvenir, il existe une Association F. Humbert de Morley.

RÉSUMÉ

François Humbert (1776-1850) a créé en 1817 le premier établissement orthopédique de France, en plein essor de l'orthopédie française. Passionné par les "bossus" et les "boiteux", il prend en charge des luxations congénitales de hanche (LCH) et des scolioses, pendant près de trente ans. Ses travaux illustrent les profonds changements de l'orthopédie du début du XIXème siècle. Son œuvre nous est parvenue sous la forme d'ouvrages mêlant textes et schémas, des restes des bâtiments de son établissement, mais surtout 38 modèles réduits de ses "machines". Bien qu'il ait été le premier à défendre fermement et à illustrer la notion de curabilité de la luxation congénitale de hanche, son œuvre est rapidement tombée dans l'oubli après sa mort.

SUMMARY

François Humbert (1776-1850) created in 1817 the first French orthopaedic institution, at a great turning point in orthopedics. Interested in "lame people" and "hunchbacks", he treated congenital hip dislocation and scoliosis, for about 30 years. Humbert's medical practice illustrated very well the deep transformation which occurred in orthopedics at the beginning of the 19th century. As testimonies of Humbert's work, there are the books he published, his Memoirs, some buildings of his institution which have been reconverted into houses, but above all thirty-eight models of his "machines". In spite of the fact that he was the first to consider congenital hip dislocation like a curable disease, his work quickly became unknown after his death.

